

Informatique et société 63311A

(Apprentissages essentiels)

Ministère de l'Éducation Direction des services pédagogiques

NOTE EXPLICATIVE:

Une collaboration entre des équipes du MÉDPE, des districts scolaires et des membres du personnel enseignant a permis de ressortir les apprentissages jugés essentiels qui sont mis de l'avant dans ce document.

Sachez que la poursuite de l'Objectif 1 du <u>Plan d'éducation de 10 ans</u> demeure une priorité. Ainsi, la diminution des contraintes au niveau des contenus vise à :

- assurer que les apprentissages préalables et essentiels* soient bien acquis;
- donner place au bien-être (mieux-être et résilience);
- proposer des situations d'apprentissage authentiques et signifiantes;
- favoriser l'interdisciplinarité;
- favoriser le développement des compétences du <u>Profil de sortie;</u>
- favoriser le développement du projet de vie et de carrière de chaque élève;
- faciliter la collaboration des communautés apprenantes;
- favoriser l'acquisition d'autres apprentissages durables et diversifiés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline.
- * Notez que l'importance doit être mise sur l'acquisition des apprentissages essentiels et non sur l'enseignement de ces apprentissages essentiels.

Les apprentissages ciblés comme étant essentiels ont été surlignés en jaune dans le plan d'études.

Lignes directrices:

- Surlignement en jaune : Ce sont les résultats d'apprentissage essentiels.
- Surlignement en vert : Ce sont les résultats d'apprentissage essentiels en lien avec l'environnement et les enjeux climatiques suscitant l'engagement des élèves pour qu'ils passent à l'action afin d'améliorer le monde dans lequel ils vivent.
- Les résultats d'apprentissage qui n'ont pas été surlignés n'ont pas été jugés essentiels. Cependant, ceux-ci peuvent être couverts par l'enseignant (e) selon l'intérêt de ses élèves et selon le temps disponible pour effectuer ces apprentissages.

Table des matières

INTROE	DUCTION	5
CADRE	THÉORIQUE	6
1. Ori	entations du système scolaire	6
1.1	Mission de l'éducation	6
1.2	Objectifs et normes en matière d'éducation	7
2. Co	mposantes pédagogiques	9
2.1	Principes directeurs	9
2.2	Résultats d'apprentissage transdisciplinaires	10
2.3	Modèle pédagogique	19
3. Ori	entations du programme	27
3.1	Présentation de la discipline	27
3.2	Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux	28
PLAN	D'ÉTUDES	29
RÉFÉ	RENCES	35

INTRODUCTION

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (sections 1 et 2) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épicène.

CADRE THÉORIQUE

1. Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre à son plein potentiel. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

- 1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
- acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;

- 3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
- acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;
- acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
- 6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

- Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un sens aux apprentissages de part la pertinence des contenus proposés.
- 2. Les approches retenues doivent permettre l'interaction et la collaboration entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
- 3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages.
- 4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
- 5. L'apprentissage doit se faire en **profondeur**, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
- L'enseignement doit favoriser l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoirêtre.
- 7. L'enseignement doit respecter les **rythmes** et les **styles** d'apprentissage des élèves par le biais de différentes approches.
- 8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** en ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.
- 9. L'élève doit développer le goût de **l'effort intellectuel** avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique

- et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
- 10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de littératie* requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
- 11. L'enseignement doit transmettre la valeur des études postsecondaires qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
- 12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de **l'éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
- 13. L'évaluation, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Lorsqu'elle est formative, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur les savoirs et les savoir-faire.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un résultat d'apprentissage transdisciplinaire est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

^{*} Plus que la lecture, la **littératie** est l'aptitude à comprendre et à utiliser de l'information orale, écrite, visuelle ou sonore dans toutes les situations de la vie courante.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

À la fin du cycle de la À la fin du cycle de À la fin du cycle de la À la fin du cycle de maternelle à la deuxième la troisième à la sixième à la huitième la neuvième à la année, l'élève doit pouvoir : cinquième année, année. l'élève doit douzième année. l'élève doit l'élève doit pouvoir: □ démontrer sa compréhension de pouvoir: pouvoir: messages oraux variés en démontrer sa réagissant de façon appropriée ou compréhension de ☐ démontrer sa □ démontrer sa en fournissant une rétroaction messages oraux compréhension de compréhension de orale, écrite ou visuelle acceptable variés en réagissant messages oraux messages oraux à son niveau de maturité; de façon appropriée variés en variés en ou en fournissant réagissant de façon réagissant de façon exprimer spontanément ses une rétroaction appropriée ou en appropriée ou en besoins immédiats, ses idées et orale, écrite ou fournissant une fournissant une ses sentiments de façon adéquate visuelle acceptable rétroaction orale. rétroaction orale. et acceptable à son niveau de écrite ou visuelle à son niveau de écrite ou visuelle maturité; maturité: acceptable à son acceptable à son niveau de maturité: niveau de maturité: □ utiliser le langage approprié à exprimer ses chacune des matières scolaires; pensées avec plus de □ exprimer avec une ☐ défendre ses nuances, défendre certaine aisance opinions, justifier ses opinions et ses besoins sur les ses points de vue justifier ses points plans scolaire, et articuler sa de vue avec clarté: social et pensée avec clarté psychologique en et précision, qu'il tenant compte de traite de choses son interlocuteur: abstraites ou de □ utiliser le langage choses concrètes: approprie à chacune des disciplines pour poser des □ prendre conscience de l'utilité des questions et faire poser des questions □ démontrer sa textes écrits, des chiffres, des et rendre compte de des exposés en compréhension de symboles, des graphiques et des sa compréhension; utilisant le langage diverses matières à tableaux pour transmettre de spécifique de l'oral et à l'écrit par l'information et commencer à chacune des des exposés oraux. discerner le sens de certains matières; des comptes gestes, pictogrammes, symboles. rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en □ interpréter et évaluer utilisant les les faits et les formulations informations appropriées et le présentés sous forme langage spécifique de textes écrits, de aux différentes □ comprendre les chiffres, de symboles, idées transmises matières: de graphiques et de par les gestes, les tableaux, et y réagir symboles, les □ transcoder des de façon appropriée. textes écrits, les textes écrits en médias et les arts textes schématisés tels que des visuels et les utiliser dans sa vie organisateurs graphiques, des courante. lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'està-dire de verbaliser

l'information

		contenue dans des
		textes schématisés.

Les technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base;
- utiliser les principales composantes de l'ordinateur et les fonctions de base du système d'exploitation;
- commencer à naviguer, à communiquer et à rechercher de l'information à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le matériel informatique de façon responsable en respectant les consignes de base;
- utiliser l'ordinateur et son système d'exploitation de façon appropriée, et se familiariser avec certains périphériques et la position de base associée à la saisie de clavier;
- naviguer, communiquer et rechercher de l'information à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin, de traitement de texte et se familiariser avec un logiciel de traitement d'image;
- commencer à présenter l'information à l'aide de support électronique.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer un esprit critique envers les TIC;
- utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et utiliser une position de base appropriée pour la saisie de clavier;
- naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome, à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et se familiariser avec certains logiciels de traitement d'image, de sons ou de vidéos;
- utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et se familiariser avec un logiciel d'édition de pages Web.

- utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer une confiance et un esprit critique envers les TIC;
- utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et efficace et démontrer une certaine efficacité au niveau de la saisie de clavier;
- naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome et efficace, à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et efficace et utiliser différents logiciels afin de traiter l'image, le son ou le vidéo;
- utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et d'édition de page Web de façon autonome et se familiariser avec un logiciel d'analyse ou de gestion de données.

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
▶ prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles;	déterminer, par le questionnement, les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution;	résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible;	résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente;
➤ reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent;	 comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue; 	discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;	discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;
faire part de ses difficultés et de ses réussites.	faire part de ses difficultés et de ses réussites.	faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.	faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.);
- reconnaître l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives;
- faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci;
- expliquer les bienfaits associés au développement d'habitudes de vie saines et actives;
- démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se fixer des objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels;
- développer des habitudes de vie saines et actives;
- élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.

- démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et professionnels, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre;
- valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives;
- évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée;
- découvrir les produits culturels francophones de son entourage;
- contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans la classe et dans son environnement immédiat.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée:
- valoriser et apprécier les produits culturels francophones des provinces atlantiques;
- contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat:
- prendre conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale;
- apprécier et comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures;
- contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat;
- prendre conscience de ses droits et responsabilités en tant que francophone, participer à des activités parascolaires ou autres en français et choisir des produits culturels et médiatiques dans sa langue.

- prendre conscience de la valeur de son appartenance à la grande francophonie mondiale et profiter de ses bénéfices :
- apprécier et valoriser les produits culturels de la francophonie mondiale;
- contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant à l'orale et à l'écrit dans un français correct avec divers interlocuteurs;
- faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au sein de sa communauté.

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis;
- s'engager dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;
- démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- ➤ faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;
- démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

- développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de: anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;
- démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche de façon autonome et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- vutiliser des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis;
- s'engager dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis:
- démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- ➤ faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis:
- démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

- développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;
- démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche de façon autonome et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. L'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, béhavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. <u>La pédagogie différenciée</u>

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogique différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de

l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir *une intervention régulatrice* qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacker et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la *Politique provinciale d'évaluation des apprentissages*.

1. <u>L'évaluation formative</u> : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et William, 1998, Daws et Singh, 1996, Fuchs et Fuchs, 1986; Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à

l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève ce qui lui reste à apprendre et lui suggère des moyens de l'apprendre.
- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

2. L'évaluation sommative : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages.

L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études.

L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence. (voir Annexe 1)

Des composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative	
INTENTION (Pourquoi?)	 découvrir les forces et les défis de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage informer l'élève de sa progression objectivation cognitive réguler l'enseignement et l'apprentissage 	 informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études 	
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	 les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme des stratégies des démarches des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme	
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	 avant l'enseignement comme diagnostic pendant l'apprentissage après l'étape 	 à la fin d'une étape à la fin de l'année scolaire 	
MESURE (Comment?)	 grilles d'observation ou d'analyse questionnaires oraux et écrits échelles d'évaluation descriptive échelles d'attitude entrevues individuelles fiches d'auto-évaluation tâches pratiques dossier d'apprentissage (portfolio) journal de bord rapports de visites éducatives, de conférences travaux de recherches résumés et critiques de l'actualité 	 tests et examens dossier d'apprentissage (portfolio) tâches pratiques enregistrements audio/vidéo questionnaires oraux et écrits projets de lecture et d'écriture travaux de recherches 	
MESURE (Qui?)	 enseignant élève élève et enseignant élève et pairs ministère 	enseignantministère	

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
	parents	
JUGEMENT	 évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	 évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire évaluer le programme d'études
DÉCISION ACTION	 proposer un nouveau plan de travail à l'élève prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention poursuivre ou modifier l'enseignement 	 confirmer ou sanctionner les acquis orienter l'élève classer les élèves promouvoir et décerner un diplôme rectifier le programme d'études au besoin

Démarche d'enseignement (Rôle de l'enseignant)

La relation entre la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage

3. Orientations du programme

3.1 Présentation de la discipline

De nos jours, les technologies de l'information et de la communication sont omniprésentes dans tous les secteurs d'activité de notre société. L'évolution et les progrès technologiques dans le domaine de l'informatique ont considérablement changé notre capacité d'information et de communication, donnant ainsi naissance à notre société du savoir. La littératie numérique est ainsi devenue une compétence aussi essentielle que l'habileté de lire et d'écrire. Aujourd'hui, des compétences informatiques au niveau de la recherche, du traitement, de l'analyse, de la gestion, de la communication et de la présentation de l'information sont des préalables essentiels à la poursuite d'études postsecondaires et à l'employabilité.

Le cours Informatique et société vise à permettre à l'élève de découvrir le domaine de l'informatique, son rôle dans notre société et ses différentes options d'études postsecondaires. Le programme d'études Informatique et société vise non seulement l'acquisition de connaissances informatiques, mais également l'acquisition de compétences associées à l'utilisation de différents systèmes informatiques. C'est pourquoi ceux-ci doivent être au cœur des différentes activités d'apprentissage. Par l'entremise d'activités d'apprentissage signifiantes, l'élève développera une compréhension de la fonction et du fonctionnement des systèmes informatiques utilisés afin de traiter et de communiquer l'information. L'élève sera notamment initié aux généralités de l'ordinateur et son système d'exploitation, aux logiciels de traitement de texte, à la saisie sur clavier, aux communications et présentations électroniques, à la conception graphique, aux tableurs, aux bases de données, à la nétiquette ainsi qu'aux problématiques liées au piratage et à la sécurité dans Internet. À la fin du cours, l'élève devrait être en mesure de mieux comprendre et d'utiliser judicieusement différentes technologies l'information et de la communication afin de traiter, de gérer et de communiquer l'information

3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux

Savoir

Dans le cours *Informatique et société*, l'élève acquiert des connaissances associées au domaine de l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication. Il est notamment initié à l'ordinateur ainsi qu'à différents systèmes informatiques utilisés afin de traiter et de communiquer l'information. Il découvre également les différentes carrières et options d'études postsecondaires associées à l'informatique.

(1) Expliquer l'influence de l'informatique dans notre société ainsi que sur les carrières et études postsecondaires.

Savoir-faire

Un environnement propice à l'apprentissage favorisera le développement de compétences informatiques chez l'élève. Par le biais d'activités et de projets signifiants, l'élève développera ses compétences au niveau de la recherche, du traitement, de la communication, de la collaboration, de la présentation, de l'analyse et de la gestion de l'information. Il développera ces compétences en littératie numériques au niveau des technologies de l'information et de la communication.

(2) Utiliser différents systèmes informatiques afin de rechercher, de traiter, de collaborer et de communiquer l'information de façon adéquate.

Savoir-être

Au niveau du savoir-être, les activités d'apprentissage devront permettre à l'élève de développer un esprit critique et un sens de responsabilité face à l'utilisation des systèmes informatiques dans notre société. L'étudiant doit prendre conscience des enjeux associés à l'utilisation de différents systèmes informatiques. Grâce aux connaissances et aux habiletés développées, l'élève sera en mesure d'utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication. Également, l'acquisition des connaissances devra permettre à l'élève de comprendre l'impact de l'informatique sur la société.

(3) Utiliser judicieusement des systèmes informatiques en démontrant un esprit critique et un sens de responsabilité.

PLAN D'ÉTUDES

Résultat d'apprentissage général

1

Expliquer l'influence de l'informatique dans notre société ainsi que sur les carrières et études postsecondaires.

Résultats d'apprentissage spécifiques L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
expliquer l'évolution de différents systèmes informatiques ;	Les différents rôles que joue l'ordinateur dans notre société ex : pour écouter de la musique, vidéos, communications
décrire les différentes raisons qui ont motivé le développement des systèmes informatiques ;	besoins, désirs, buts, problèmes ie : santé, automobile, bureautique, ingénierie
décrire différentes contributions des systèmes informatiques dans différents secteurs d'activité humaine ;	Secteurs (santé, bureautique, manufacturier, etc.)
connaître et décrire la fonction et les principales composantes de différents systèmes informatiques ;	 Systèmes, ordinateurs, logiciels, périphériques, etc. Web 2.0 et ces différents systèmes
communiquer en utilisant le vocabulaire français approprié ;	Vocabulaire, lexiques, terminologie
reconnaître la nature provisoire des systèmes informatiques ;	Le progrès, la concurrence, le marché, espérance de vie (renouvellement d'équipements)
définir et décrire des emplois dans le domaine de l'informatique ;	 adjointe administrative, programmeur, webmestre, concepteur multimédia,

	administrateur de réseaux, technicien en réparation, etc.
énumérer différentes opportunités de formations postsecondaires dans le domaine de l'informatique ;	Identifier des établissements de formation - collège, université, privé, en ligne etc.
expliquer l'influence de l'informatique sur les carrières et études postsecondaires ;	 Rapport, base de données etc. Efficacité, rapidité (remise de projet, travaux, logiciel, Etc)
Expliquer le rôle de l'informatique dans mon projet de vie carrière;	 Influence des technologies sur le domaine ou carrière choisit par l'élève

Résultat d'apprentissage général

2

Utiliser différents systèmes informatiques afin de rechercher, de traiter, de collaborer et de communiquer l'information de façon adéquate.

<u>'</u>	3 1
Résultats d'apprentissage spécifiques À l'aide de systèmes informatiques, l'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
rechercher de l'information de façon efficace ;	Fureteurs: Explorer Firefox Etc. Moteurs de recherche: Google Yahoo Etc. Encyclopédies: Encarta Hachette Etc. Wikis: Wikipédia
communiquer et collaborer ;	 Etc. Courrier électronique : Outlook Thunderbird Hotmail Gmail Exchange Etc.
	 Cybercarnets: Blogger Typepad Wordpress Etc. • Autres:
	- Skype - MSN - Adobe Connect - Forum de discussion - Wikis - Etc.

Traitement de texte : publier de l'information et Word s'exprimer; WordPerfect Open office Etc. Éditeurs de page Web : Dreamweaver SeaMonkey Coda - Etc. Outils en ligne: - Sites Web Cybercarnets Wikis Forum de discussion MySpace Facebook Etc. Animation: traiter de l'information (visuelle et Flash auditive); - 3dMax Maya Etc. Texte: Word WordPerfect Open Office Etc. Dessin: Illustrator Paintbrush Corel Draw Etc. Images: - Photoshop - Gimp - Etc. Sons: - WinAmp Audacity Microsoft sound recorder Etc. Vidéo : MovieMaker Windows Media Player Adobe Premier Etc.

présenter de l'information;	 Présentation : Power Point Corel Presentation Page web Etc. Tableur :
	- Excel - Tableur Google - Etc Base de données : - MySQL - Access - FileMaker - Etc.
analyser et gérer des données numériques et alphanumériques;	Correcteurs: Word Correcteur 101 Antidote Etc. Dictionnaires: Word Le Robert Larousse Etc.
expliquer les procédés d'utilisation de différents périphérique et logiciels informatiques ;	Étapes d'installations et d'utilisations de logiciels, périphériques

Résultat d'apprentissage général

3

Utiliser judicieusement des systèmes informatiques en démontrant un esprit critique et un sens de responsabilité.

Résultats d'apprentissage spécifiques L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
évaluer et décrire les effets et les répercussions (positifs, négatifs, à court ou à long terme) sur l'environnement des différents systèmes informatiques ;	E- Waste
identifier des moyens de réutiliser et de recycler différents systèmes informatiques ;	Offrir des équipements informatiques à différents organismes Gérer les systèmes non-utilisés
anticiper différents problèmes et dangers liés à l'utilisation de systèmes informatiques ;	Information personnel Vols d'identité Vie privée Relations interpersonnels Ergonomie Activité physique (santé, sécurité, société)
comparer les avantages et les inconvénients des différents systèmes informatiques sur le plan personnel, social et environnemental afin de faire des choix éclairés et judicieux;	Besoins vs désir (téléphone cellulaire) Sauve du temps (avantages) Changements dans la nature des emplois Mondialisation, rôle, effets, répercussion, évolution, sécurité, GPS
connaître et respecter les droits et les lois liés à l'utilisation de différents systèmes informatiques ;	Respect et éthique nétiquette, néthique (illégale) ressources (utilisation appropriée) droits d'auteurs, lois, « creative commons » virus

RÉFÉRENCES

Sites web:

www.logitell.com www.top-assistante.com

Livres

Éléments d'informatique 5^e édition

Auteurs: Timothy O'Leary | Linda O'Leary | Danielle Hevey | Jean-Claude

Nadeau

ISBN10 : 276510459X ISBN13 : 9782765104599 Éditeur : Chenelière Éducation

Copyright: 2005

L'informatique en pratique

Auteurs: Stephen E. Haag | Guy Bonin | Marc Genest

ISBN 978-2-7651-0516-9 Éditeur : Chenelière Éducation

Copyright: 2006

Technologie des Communications

Auteur : Mark Sanders ISBN 0-02-838759-7

Éditeur : Chenelière Éducation

Copyright: 2004

Tremplin : réussir à l'ère de l'informatique

Auteurs: Janice Lynn Ellerby | Laura Elizabeth Pinto | Victoria Esposito

Bradv

ISBN 2-89310-876-8

Éditeur : Chenelière Éducation

Copyright: 2002

Introduction à l'informatique

Auteur : Peter Norton ISBN 2-7651-0175-2

Éditeur : Chenelière/McGraw-Hill

Copyright: 2003